



PROJET D'ACCUEIL

Novembre 2024

TABLE DES MATIERES

I.	PRESENTATION DU MILIEU D'ACCUEIL	p.3
II.	PRESENTATION DE L'EQUIPE	p.5
III.	PRESENTATION DU PROJET D'ACCUEIL	p.6
	Objectif de notre milieu d'accueil	p.6
	Accueil des enfants dans nos quatre sections	p.6
	Premières rencontres – familiarisation	p.7
	Les transitions au quotidien	p.9
	Accessibilité à la crèche	p.9
	L'accueil du matin	p.10
	Le retour	p.11
	Les transitions de sections dans la crèche	p.11
	Les activités préparatoires au changement de section	p.11
	Les activités d'éveil sensori-moteur	p.12
	Les activités quotidiennes	p.12
	Les activités extérieures	p.15
	Un accompagnement de proximité par la psychomotricienne	p.16
	Les séances de psychomotricité	p.17
	L'itinérance ludique	p.17
	La lecture d'histoires	p.18
	Album photos	p.18
	Le mur des photos des familles	p.18
	La découverte de la vie en collectivité	p.18
	Le doudou	p.19
	La vie saine à la crèche	p.20
	Alimentation	p.20
	De la naissance à 18 mois	p.21
	Après 18 mois	p.22
	Le petit déjeuner	p.23
	Le dîner chez les grands	p.23
	Le goûter	p.24
	Sommeil	p.24
	L'acquisition de la propreté (maîtrise sphinctérienne)	p.25
	Le maintien de la santé en collectivité	p.26
	Etat de santé de l'enfant et statut vaccinal à l'admission	p.26
	L'enfant malade	p.26
	Les fêtes à la crèche	p.27
	En route pour l'école	p.28
	La fin du séjour	p.28

I. PRÉSENTATION DU MILIEU D'ACCUEIL

Type : La crèche « La Roseraie » est une A.S.B.L agréée par l'ONE. Elle bénéficie d'une capacité de 60 places, prioritairement destinées aux enfants du personnel de l'ASBL « GHdC ».

Pouvoir organisateur : ASBL « Crèches La Roseraie » représentée par Madame **Michèle Pirlot**, administrateur délégué.

L'ASBL est constituée de deux milieux d'accueil :

- La crèche « **Pré en Bulle** » sur le site de l'hôpital Notre Dame à Charleroi
- La crèche « **Crac' en Lune** » à Gilly

Age des enfants accueillis : 0 jusqu'à l'entrée scolaire.

Heures d'ouverture : La crèche est ouverte de 6 h 00 à 20 h 30, du lundi au vendredi à l'exception des week-end et jours fériés.

Afin d'offrir un maximum de continuité dans la vie de votre enfant à la crèche, tant lors des activités libres et encadrées qu'aux moments de repas et de siestes, **les sections de « grands » ne sont accessibles qu'à certains moments de la journée.**

Concrètement, vous pouvez déposer votre enfant entre :

- 6h00 et 9h30 : pour qu'il puisse participer à une activité de groupe;
- 11h et 11h30 : l'enfant prendra son repas avec le groupe à 11h30 ;
- 14h-15h : avant le goûter.

Vous pourrez les récupérer entre :

- 12h-12h30 : après le repas et avant la mise à la sieste ;
- 14h30 et 15h : au lever de la sieste et avant le goûter ;
- Au-delà de 15h30 soit après le goûter ;

Fermetures :

Le calendrier des fermetures annuelles est transmis aux parents dans le courant du mois de janvier et est affiché dans le milieu d'accueil.

La crèche est fermée la première semaine des vacances d'hiver et elle ferme ses portes à 17h00 les 24 et 31 décembre, si ce sont des jours d'ouverture.

Afin d'assurer la formation continue du personnel d'encadrement, sont planifiées chaque année :

- *Trois journées pédagogiques. La crèche est alors fermée.*
- *Cinq réunions pédagogiques en soirée. La crèche ferme alors ses portes à 18h00.*

Les fermetures pour formation continue sont communiquées aux parents dans les meilleurs délais par mail.

Participation Financière Parentale:

Le taux de participation est calculé sur base:

- des revenus mensuels nets cumulés de votre ménage,
- du temps de prestation de votre enfant (demi-jour ou journée complète).

Ce calcul est commun à toutes les crèches subsidiées et revu 1x/an par le travailleur social.

II. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

Un personnel qualifié veille au bien-être et à l'épanouissement des enfants au sein de la crèche.

L'équipe d'encadrement :

- La directrice : Mme **Alice DELWICHE, assistante sociale**
- L'équipe psycho-médicosociale est composée de :
 - Mme **Aurélie MEUREE, infirmière**
 - Mme **Mathilde BARDIAUX, référente pédagogique, assistante en psychologie et psychomotricienne**

Le personnel éducatif :

L'équipe éducative se compose en moyenne de **19 puéricultrices** représentant **14** équivalents temps plein.

Au quotidien, vous serez amenés à rencontrer l'équipe d'encadrement dans les sections, les couloirs... Néanmoins, il vous est toujours possible de prendre rendez-vous avec chacune de ces personnes pour un entretien individuel.

Afin d'assurer une continuité dans les pratiques éducatives de chaque membre du personnel, nous veillons à ce que l'entièreté de l'équipe suive des formations de manière continue.

Le médecin en charge de la consultation médicale

Le Docteur **Lucie SCHADRON** : Médecine générale – Certificat de médecine préventive du nourrisson et de l'enfant – Certificat interuniversitaire en nutrition clinique.

Le personnel de soutien administratif :

M. **Pierre VANDERSTRAETEN**, comptable (060/11 07 08)

Le personnel de soutien technique et logistique :

- Une assistante logistique comme aide en cuisine pour assembler les repas de midi et préparer les goûters ;
- Les techniciennes de surface à mi-temps pour l'entretien des locaux ;
- Le service technique du GHdC pour l'entretien du bâtiment ;
- L'entretien du linge est assuré par une entreprise extérieure. ;
- Le service des urgences nous accueille en cas de soucis majeurs.

Les stagiaires :

Notre équipe tient à cœur de participer activement à la formation sur le terrain d'étudiants en école de puériculture / « auxiliaire de l'enfance » /soins infirmiers. Le contact avec les parents fait partie intégrante des compétences qu'ils doivent acquérir au cours de leur formation. C'est pourquoi, nous vous incitons à les inclure dans les échanges lorsque vous déposez ou venez rechercher votre enfant.

III. PRÉSENTATION DU PROJET D'ACCUEIL

Dans quelques semaines, nous accueillerons votre enfant au sein de notre milieu d'accueil. Vous allez nous le confier...

Cela implique de nous connaître dans nos pratiques professionnelles et nos choix pédagogiques.

Ce projet constitue en quelque sorte la « carte de visite » de notre crèche.

Nous y développons nos objectifs et les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Il est le fruit d'une réflexion dynamique en équipe donnant un sens à chacune de nos pratiques.

Il est régulièrement alimenté, évalué et réajusté grâce à nos observations quotidiennes, formations et échanges en réunion. Ce document est le garant de notre cohésion d'action.

Cette continuité dans l'accueil vous permettra, à vous et à votre enfant, d'avoir des repères, de pouvoir anticiper certaines situations, de tisser des liens sécurisants.

Après lecture de ce document et au fil des moments partagés, nous vous invitons à nourrir ce projet de vos réflexions et suggestions.

Objectif de notre milieu d'accueil

Notre projet d'accueil repose sur les grands axes de l'arrêté gouvernemental de la communauté française de 2003 fixant le code de qualité et de l'accueil.

De cette législation découle notre objectif prioritaire :

Réunir pour chaque enfant les conditions d'accueil les plus propices à son bien-être, à sa sécurité et à son développement tant sur les plans physique, psychologique, cognitif, affectif et social.

Cela signifie...

- Veiller à la qualité des relations entre Accueillants – Enfants - Parents et au respect des rôles de chacun.
- Encourager la complémentarité entre les différents lieux de vie de l'enfant. Faire coexister nos valeurs professionnelles et vos valeurs parentales.
- Favoriser le développement de la confiance en soi et de l'autonomie de l'enfant.
- Observer, reconnaître et respecter le rythme de chacun.
- Offrir à l'enfant et à ses parents des repères stables et sécurisants.
- Aider l'enfant à établir des interactions constructives avec ses pairs.
- Laisser une place active à l'enfant dans ses expérimentations et ses réalisations. Soutenir le désir de découvrir.
- Adapter les espaces de vie aux besoins du groupe et donner accès à des activités adaptées et diversifiées.
- Assurer une vie saine aux enfants dans une optique de promotion de la santé.

Accueil des enfants dans nos quatre sections

La répartition des enfants en section multi-âges, pour laquelle nous avons opté répond à l'objectif suivant : **« L'enfant ne s'épanouit que dans la sécurité des liens qu'il tisse petit à petit avec celui qui l'accueille et avec les autres enfants. »**

Concrètement, les enfants de 0 à 16-18 mois sont répartis en 2 sections :

- La section « **Petite Ourse** »
- La section « **Soleil** »

Et les enfants de 16-18 mois jusqu'à leur entrée en école maternelle sont également divisés en deux groupes :

- La section « **Etoiles filantes** »
- La section « **Lune** »

Chaque section de « bébés » collabore plus étroitement avec une section de « grands » c'est-à-dire que majoritairement les enfants de la section des « **Petite Ourse** » iront ensuite dans la section « **Lune** » et qu'inversement les enfants de la section « **Soleil** » iront préférentiellement dans la section « **Etoiles Filantes** ».

Chaque section compte trois ou quatre puéricultrices de référence (3 ETP).

Plusieurs puéricultrices complètent les équipes fixes selon le besoin.

Premières rencontres - familiarisation

Visite de la crèche :

Une visite sera programmée après confirmation de l'inscription de votre enfant. Vous rencontrerez alors une personne de l'équipe d'encadrement qui vous expliquera le fonctionnement générale la crèche et répondra à vos questions.

Lors de ce rendez-vous, le projet d'accueil ainsi qu'un exemplaire du contrat d'accueil vous seront remis.

Nous vous invitons à lire attentivement ces deux documents concernant la vie à « **Crac 'en Lune** » et son cadre de fonctionnement, car inscrire votre enfant dans notre crèche sous-tend que vous y adhérez.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour répondre à toutes les questions suscitées par la lecture de ces documents.

Vous recevrez également le « certificat médical d'entrée en crèche ». Nous vous demandons de nous rendre ce document complété par le médecin/pédiatre, pour le premier jour de familiarisation. En l'absence de cette autorisation médicale, nous ne pourrions accueillir votre enfant au sein de la crèche.

Le montant de l'avance forfaitaire, qui permettra de rendre effective l'inscription de votre enfant, sera également fixé lors de cet entretien

Signature du contrat :

Dans les semaines qui précèdent l'accueil de votre enfant, la responsable vous contactera pour fixer une nouvelle rencontre au sein de la crèche.

A cette occasion, nous signerons le contrat d'accueil, repasserons en revue les divers documents en votre possession (contrat d'accueil, fiche de présence mensuelle, ...) ainsi que les documents nécessaires au calcul de votre Participation Financière Parentale.

Lors de ce rendez-vous, Les dates de familiarisation seront fixées et vous recevrez le « dossier de familiarisation » à remettre à l'équipe éducative lors du premier jour de familiarisation.

Familiarisation :

Nous attachons beaucoup d'importance à ce processus de rencontres successives et répétées entre enfants, parents et professionnels.

Celles-ci permettent une acclimatation en douceur de votre enfant à un nouveau milieu de vie et la construction de liens sécurisants entre chaque acteur de son accueil.

! Cette familiarisation est indispensable à chaque enfant :

- Quel que soit le contexte de l'accueil (ex : accueil d'urgence).
- Quel que soit son âge et la section qu'il intègre.
- Quel que soit son rang dans la fratrie.

Mais, elle est aussi essentielle pour vous, parents, pour nous, professionnels et pour les autres enfants du groupe.

Cette période de familiarisation s'étend sur **trois semaines**, elle peut être prolongée si nécessaire pour le bien-être de votre enfant.

Mais en aucun cas, nous n'envisageons l'entrée d'un enfant sans un temps de familiarisation, quelle qu'en soit la forme ou la durée.

En voici les différentes étapes :

1) La période de familiarisation comprend, durant les premiers jours, des moments de présence simultanée parent(s)-enfant.

Votre présence dans ces premiers moments de familiarisation est indispensable à la sécurisation de votre enfant et va l'aider à accorder à son tour sa confiance aux professionnels amenés à s'occuper de lui.

Pendant environ une heure, nous vous accueillons ensemble dans la vie même de la section.

Vous pouvez alors partager les activités de votre enfant, observer les pratiques des professionnels et matérialiser les informations reçues lors des premiers contacts.

Nous faisons également connaissance, observons ensemble votre enfant, retraçons son histoire, et récoltons toutes les informations nécessaires à l'individualisation de son accueil (tempérament, réactions, habitudes de sommeil, de repas...).

Chaque enfant est unique et a des besoins spécifiques que seuls vous, parents, pouvez nous transmettre avec justesse.

Le dossier de familiarisation sera parcouru avec vous et ajusté si nécessaire. Ce document suivra votre enfant tout au long de son parcours de crèche et sera adapté au fur et à mesure.

Les périodes durant lesquelles les puéricultrices sont le plus disponibles pour vous accueillir sont les suivantes :

- le matin de 9h à 11h.
- l'après-midi de 13h à 15h.

- 2) Après ces premières rencontres, quand tout le monde se sent prêt, vient le temps de nous confier pour la première fois votre enfant pendant un court moment (30 min à 1h).

A votre retour, nous faisons le point sur cette étape et partageons nos sentiments.

- 3) Progressivement, nous allongeons le temps d'accueil en y intégrant des moments plus signifiants comme un premier repas ou une première sieste durant les deux derniers jours.

Durant les premières semaines suivant la familiarisation, il est important pour l'enfant de fréquenter la crèche de manière régulière et ininterrompue afin qu'il puisse ancrer ses nouveaux repères dans son quotidien.

Vous trouverez ci-dessous les numéros de téléphone relatifs à chaque section :

- **071/10 76 02** (section Petite Ourse)
- **071/10 76 03** (section Soleil)
- **071/10 76 04** (section Lune)
- **071/10 76 05** (section Etoiles filantes)

Les transitions au quotidien

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que les puéricultrices échangent avec vous. Nous comprenons que ces premières séparations avec votre bébé puissent susciter des inquiétudes. L'équipe y est très sensible et souhaite vous apporter écoute et réconfort.

Cependant, il est important également qu'elles soient là pour les enfants et certains moments comme les repas requièrent toute leur disponibilité. Nous vous demandons donc de téléphoner avant 11h, entre 12h30 et 15h et après 16h afin qu'elles soient entièrement disponibles aux enfants durant les repas.

Néanmoins, en cas d'urgence n'hésitez pas à contacter un membre de l'équipe d'encadrement au 071/10 76 01 ou 10 76 06

Rappel : pour des raisons évidentes de sécurité, le port de bijoux, de pinces à cheveux et autres objets susceptibles d'être avalés (<5cm), arrachés ou de blesser est **strictement interdit** dans la crèche.

Si toutefois, vous souhaitez faire percer les oreilles de votre enfant, il vous sera imposé de suspendre son accueil le temps de la cicatrisation (4 à 6 semaines) afin qu'il puisse réintégrer la crèche sans ses boucles d'oreilles.

Accessibilité à la crèche

Comme vous avez pu le constater, un parking GHdC est mis à votre disposition. Vous devez prendre un ticket à l'entrée. Celui-ci vous donne accès au parking gratuitement pendant une heure.

L'accessibilité à la crèche se fait soit par une autorisation d'accès donnée sur le badge professionnel (pour les travailleurs GHdC) soit par un badge « parent » pour les extérieurs. Ces badges vous permettent d'accéder à la crèche entre 6h à 18h30.

En dehors de ces heures, veuillez-vous présenter au vidéo-parlophone.

Cet accès n'est délivré que sur la durée de la prise en charge de votre enfant à la crèche. Cette formalité est discutée lors de la signature du contrat avec la responsable.

Pour des raisons évidentes de sécurité, seules les personnes en charge de l'enfant peuvent être en possession de ces badges.

La perte d'un badge est à signaler le plus rapidement possible, celui-ci sera alors désactivé.

Nous ne demandons pas de caution pour les badges. Néanmoins, en cas de perte ou de détérioration, un dédommagement de 10€ par badge vous sera facturé.

Chaque section dispose d'un espace d'accueil comprenant une table à langer et un casier pour chaque enfant présent.

L'accueil du matin

Jusque 7h, tous les enfants sont accueillis dans la section « Soleil ». Au-delà de cette heure, les enfants sont accueillis au sein de leur section.

Vous l'aurez compris, nous ne concevons l'accueil d'un enfant que dans le cadre d'une relation partenariale.

Dans ce sens, les interactions entourant l'arrivée et le retour de l'enfant constituent des moments privilégiés.

Au quotidien, afin d'adapter au mieux notre réponse aux besoins de votre enfant, nous devons connaître quelques éléments :

- A t'il passé une bonne soirée, une bonne nuit ?
- A t'il pris un petit-déjeuner ? A quelle heure ?
- Est-il en bonne forme ?
- A-t'il reçu un médicament ?
- Qui viendra rechercher votre enfant et à quelle heure ?
- ...

Ces moments d'échanges ainsi que l'accueil individualisé de votre enfant sont essentiels à une transition harmonieuse entre ses deux milieux de vie.

C'est pourquoi, si la puéricultrice est occupée avec un enfant ou un autre parent, nous vous invitons à entrer dans la section pour déposer votre enfant et attendre qu'elle se libère pour qu'elle vous accueille le plus adéquatement possible.

Par ailleurs, à votre arrivée, la puéricultrice peut être occupée à donner à boire, à bercer, à consoler un enfant, ... La qualité de la relation avec cet enfant qui en a besoin à ce moment précis nous semble primordiale. C'est pourquoi, il se peut que l'équipe sollicite votre aide pour déshabiller votre enfant.

Il en sera de même à la fin de la journée. Cependant, si vous aviez un impératif comme un rendez-vous chez le médecin, n'hésitez pas à interpeller la puéricultrice le matin pour que votre enfant soit exceptionnellement prêt à une heure précise.

Nous veillons toujours à respecter le temps nécessaire à la séparation. Il vous est propre et peut varier dans le temps. En effet, cette capacité de séparation n'évolue pas de façon

linéaire. Il y a souvent des progrès, mais aussi des petits retours en arrière. Nous nous devons d'accepter ces fluctuations et de les autoriser à l'enfant.

Néanmoins au moment de partir, il est important d'exprimer clairement votre intention et de vous y tenir. Nous prenons alors le relais en prenant l'enfant dans les bras, en accueillant ses émotions et en instaurant, pourquoi pas, un petit rituel.

Rassurez-vous, ces chagrins, quand ils surviennent, sont bien souvent de courte durée.

Dans certaines sections, des petits rituels sont mis en place pour permettre aux enfants de vivre la séparation plus sereinement.

Suite à plusieurs réflexions en équipe, nous pensons que les échanges entre parents - professionnels doivent se faire par le biais du « vouvoiement ». Nous sommes convaincus que ce choix permet de maintenir une relation de qualité.

Le retour

Aux alentours de 18h, les enfants sont rassemblés au sein d'une section.

Le matin, vous nous aurez transmis le contexte du retour (l'heure, la personne...). Si une modification survenait en cours de journée, nous vous prions de nous en avvertir. Nous pourrions ainsi rassurer votre enfant et adapter au mieux nos actions à ses besoins (remise au lit, repas, activité...).

A votre arrivée, nous vous transmettons les informations-clés du déroulement de la journée de votre enfant.

Nous veillons à ne pas nous limiter aux données de base concernant le sommeil, le repas... mais à vous faire partager le contenu d'une journée bien remplie (anecdotes, événements positifs...).

Les transitions de sections dans la crèche

Afin de permettre à l'enfant de faire progressivement connaissance avec son nouveau lieu de vie et ses nouvelles puéricultrices, nous envisageons, lors du changement de section, une période de familiarisation.

Vous êtes toujours avertis du futur passage. Une puéricultrice vous présentera la nouvelle section.

Activités préparatoires au passage de section

Avant son passage dans la section de grands, votre enfant avec une puéricultrice de référence sera invité à y passer un peu de temps pour jouer, apprendre à connaître les autres enfants, partager un repas, ...

Dans la mesure du possible, ce changement de section se fera pour un petit groupe d'enfants afin de faciliter davantage cette transition.

Les activités d'éveil sensori-moteur

Le jeu est pour l'enfant un élément indispensable à la structuration de sa personnalité. Il est à la fois un plaisir et un moyen de grandir.

Pour penser et adapter au mieux les activités au jeune âge des enfants, nous avons en tête 4 mots-clés :

EXPLORATION - PLAISIR- CREATIVITE - IMAGINAIRE

Les activités quotidiennes

Avec les plus grands :

Sur base de ces principes, nous privilégions les activités libres (jeux d'imitation, de manipulation...) ou induites, organisées en ateliers (peinture, découverte de la matière, lecture...).

Ainsi, nous mettons à disposition des enfants, des modules de motricité, des jouets, des livres, des déguisements, mais aussi du matériel de récupération (boîtes, bidons, chapeaux...), leur permettant de découvrir et faire leurs propres expériences.

A la différence d'une activité dirigée, plus scolaire, l'activité libre ou induite laisse l'enfant libre :

- d'y participer ou pas.
- de l'appréhender comme il l'entend.
- d'obtenir le résultat qu'il souhaite.

Laisser l'enfant évoluer librement dans son activité ne signifie pas pour autant que l'adulte est « absent ».

Au contraire, il joue un rôle capital :

- Mettre en scène l'activité pour donner à l'enfant l'envie d'y participer.
- Avoir une attitude soutenante (posture, paroles, regard...) pour valoriser l'enfant dans son activité.
- Observer chaque enfant dans son développement, ses activités, ses émotions, ses interactions...
- Structurer l'activité en offrant aux enfants un cadre et en leur formulant positivement quelques règles de vie assurant notamment leur sécurité.

Sans ces exigences, l'activité sera rapidement délaissée par l'enfant et les objectifs ne seront pas atteints.

Voici quelques exemples d'activités proposées :

- Rondes, comptines, jeux de mains et marionnettes ;
- Livres : manipulation et histoires contées;
- Peinture : laisser des traces ;
- Découverte des matières (semoule, terre, feuilles mortes, papier, cartons, tissus...) ;
- Jeux symboliques (poupées, voitures, mallettes de docteur...) ;
- Déguisements ;
- Manipulation de petits objets (légo, puzzle, animaux en résine, kapla...) ;
- Motricité....





N.B : nous ne demandons pas à l'enfant « une production ou un résultat », nous souhaitons avant tout que l'enfant soit dans la découverte. Ex : bricolage

Nous veillons à lui offrir un environnement stimulant, en aménageant :

- Des espaces de jeu régulièrement repensés et adaptés aux besoins du groupe d'enfants présents.
- Des « coins » plus permanents ayant chacun leurs objectifs spécifiques :
 - Un espace moteur pour grimper, sauter, rouler... ;
 - Un espace symbolique pour faire « comme si » ;
 - Un espace de manipulation, de découverte pour faire ses petites expériences ;
 - Un espace de socialisation pour entrer en relation ;
 - Un espace de retrait pour s'isoler du groupe, se ressourcer.

Enfin, pour nous aider à gérer harmonieusement les groupes d'enfants d'âges différents, chaque jour, les puéricultrices exploitent et explorent avec un petit groupe d'enfants les espaces de vie « annexes » (couloir, jardin...).

Avec les bébés :

Chez les plus petits, l'activité spontanée d'exploration est presque la seule envisagée. Lorsqu'une activité leur est proposée, elle est uniquement basée sur leur bien-être (ex : musique relaxante) ou sur leur éveil sensoriel (ex : découverte des matières).

En effet, « on sait qu'il est préférable de ne pas accélérer le rythme d'apprentissage d'un enfant et ceci est particulièrement important quand il s'agit de sa motricité, puisque le développement moteur du bébé sert de base à tous les autres apprentissages ».

C'est pourquoi, nous veillons à laisser aux bébés un maximum de liberté de mouvement. En laissant libre cours à ses mouvements spontanés, sans entrave ni stimulation directe, l'enfant acquerra successivement et à son rythme les étapes essentielles à un développement harmonieux.

A chaque bébé son chemin, son rythme... Il y a les rapides, les prudents, ceux qui y vont tranquillement, ceux qui prennent le temps. Vous ne pouvez comparer votre bébé qu'à lui-même, de jour en jour, de semaine en semaine, de situation en situation.

Le résultat de récentes recherches en neurosciences nous confirme que le respect du rythme propre de l'enfant est indispensable à l'harmonie de son développement moteur mais aussi **psychique**.

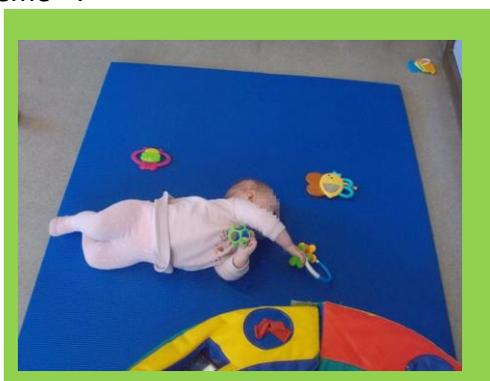
En effet, le vécu positif de ses propres expériences par « essais-erreurs » lui permettra :

- d'être conscient de ses possibilités et de ses limites ;
- d'avoir confiance en lui ;
- d'éprouver du plaisir à apprendre ;
- de gérer ses émotions.

Concrètement, la poursuite de ces objectifs nous amène à placer le plus souvent le bébé en position couchée sur le dos, à même les tapis.

Nous évitons également de l'installer pendant de longues périodes dans les relax, balancelles, coussins d'allaitement, au risque d'entraver ses mouvements spontanés.

Selon Emmi Pikler « *Un enfant n'est jamais mis dans une situation dont il n'a pas encore acquis le contrôle par lui-même* ».



Toujours dans cette optique, nous vous suggérons de vêtir votre enfant de tenues souples et légères (legging, jogging,...) favorisant sa liberté de mouvement.

Par souci de confort, il nous arrive également d'alléger la tenue de l'enfant, en enlevant par exemple le petit pantalon, les petites chaussures.

Les activités extérieures

Nous avons la chance de disposer de beaux espaces verts, permettant aux enfants de diversifier leur panel d'expériences. (Ex : observer les petites bêtes, marcher pieds nus dans l'herbe, jouer avec l'eau ou le sable...)

Nous aimons y jouer avec les enfants tout au long de l'année.



Tâchez donc d'adapter la tenue de votre enfant à la couleur du ciel c'est-à-dire de l'équiper d'un manteau chaud et d'un bonnet en automne-hiver, de bonnes chaussures voire de bottes, et d'un chapeau en été. La crème solaire est fournie par la crèche.

Nous vous demandons d'être attentif à réserver vos tenues préférées pour la maison car il arrivera à la crèche que votre enfant se tâte au cours de l'une ou l'autre activité.

Un accompagnement de proximité par la psychomotricienne

La psychomotricienne se rend hebdomadairement dans chaque section afin d'observer et accompagner les enfants dans leur développement psychomoteur. Elle est aussi un soutien

pour les puéricultrices dans leurs pratiques quotidiennes. Elle les aide à maintenir et au besoin à adapter ces pratiques afin d'en préserver leur qualité.

Elle est une personne ressource pour l'équipe éducative qui peut faire appel à elle dès qu'un comportement ou une situation la questionne.

Elle travaille également en collaboration avec les parents (rencontre, réflexion, conseils) afin d'aider au mieux l'enfant dans son développement et reste disponible pour répondre à leurs questions.

Séances de psychomotricité

Une fois par semaine, chaque section de grands participe à une séance de psychomotricité organisée par la psychomotricienne.

Cette séance se déroule en 3 temps : rituel de début – jeu spontané – rituel de fin.

Les rituels de début et de fin :

Ils encadrent la séance. Ils soutiennent l'enfant dans son apprentissage à mieux vivre les moments de transitions qui peuvent être source d'angoisses ou de stress. Ils permettent à l'enfant, à l'aide de divers exercices (respiratoires et autres), de prendre conscience de chaque partie de son corps et de se recentrer sur lui-même.

Le jeu spontané :

Il se trouve au cœur de la séance. Il s'agit d'un moment privilégié se déroulant dans un espace aménagé, propice à de nouvelles explorations sensori-motrices spontanées. Il ouvre à la connaissance de soi, de ses limites, en toute sécurité, accompagné par le regard soutenant de l'adulte. C'est aussi l'occasion d'aller à la rencontre des autres et de progressivement apprendre à s'ajuster dans cette rencontre.

Afin que ce travail puisse se réaliser au mieux, il est primordial que cet espace-temps de séance soit enveloppé par une attention continue des adultes présents et reste préservé de toute arrivée externe, tel un cocon pour la chenille du futur papillon. Pour cette raison, il est important que l'arrivée de l'enfant à la crèche se fasse avant ou après la séance. Les horaires de séances sont communiqués dans le sas d'entrée de la crèche.

L'itinérance ludique

L'itinérance ludique, pédagogie développée par Laurence Rameau, s'articule autour de trois grands principes : la libre circulation des enfants dans la crèche, la création d'univers ludiques, le fait que l'enfant soit auteur de son jeu.

Lorsque toutes les conditions organisationnelles sont réunies, une séance « d'itinérance ludique » est proposée aux deux sections de grands. Celle-ci est préparée en équipe à l'aide de la coordination et du soutien de la psychomotricienne.

Les deux sections sont alors rassemblées afin de participer à 2 (ou 3) ateliers (« univers ») qui sortent de l'ordinaire.

Chaque enfant est alors libre de circuler entre les différents espaces proposés et de les expérimenter à sa guise.

Ici, c'est la libre créativité de l'enfant qui est mise en avant. Il peut aller là où il se sent le mieux.

La lecture d'histoires

Une bibliothécaire de la commune de Gilly se déplace une fois par mois pour conter des histoires aux enfants dans chaque groupe d'âge. Cette activité est réalisée également en dehors de la présence de la bibliothécaire.

*« Lire un livre avec un tout-petit est bénéfique même s'il n'a pas l'âge de lire. **Il peut manipuler le livre, regarder les images, les couleurs, les mots et écouter votre histoire.** La lecture permet un moment de **plaisir partagé** avec votre enfant. La séance de lecture n'a **pas besoin d'être longue, il suffit d'en faire une habitude** et de rester à l'écoute de votre tout-petit.*

Les avantages de la lecture avec Bébé :

- *La lecture favorise le développement du langage et de la mémoire ;*
- *La lecture permet de mettre des mots sur des images et des émotions ;*
- *L'enfant découvre le monde ;*
- *La lecture stimule l'imagination et la créativité ;*
- *En partageant un moment agréable avec son enfant, on renforce son lien avec lui ;*
- *Bébé apprend à faire attention à votre voix, aux changements de rythmes et aux sons ;*
- *...¹*

Album photos

Lors de nos échanges quotidiens, nous avons remarqué que l'un de vos souhaits récurrents serait de pouvoir « être une petite souris » pour voir ce que fait votre enfant lors de ses journées à la crèche.

Nous avons donc adopté l'utilisation d'un compte Google « photos ». Un lien est créé et communiqué aux parents en début d'année civile.

Seules les personnes disposant de ce lien ont accès aux photos, afin de respecter le droit à l'image et à la vie privée de chaque enfant, nous vous demandons d'assurer un usage privé des photos mises à disposition. Il n'est pas autorisé de diffuser les images d'autres enfants que le vôtre sur les réseaux sociaux ou via d'autres canaux.

Le mur photos des familles

Dans chaque section, il y a un mur de joie constitué d'une photo de famille de chaque enfant. Les enfants adorent échanger entre eux ou avec l'équipe éducative sur base de celles-ci. Ces photos peuvent apporter un réconfort supplémentaire à vos enfants en cas de chagrin. C'est pourquoi, nous insistons sur votre participation !

La découverte de la vie en collectivité

Le jeu est un excellent moyen de guider l'enfant vers l'autonomie. Il favorise non seulement son développement moteur et intellectuel mais l'aide aussi à se socialiser.

Il va pouvoir s'identifier à l'adulte en l'imitant, intégrer des règles de vie en collectivité mais surtout découvrir l'existence de l'autre enfant et se confronter aux réalités sociales que sont l'agression, le refus, l'échange, la compassion, la séduction...

¹ Référence au site internet de l'ONE

Nous tentons d'intervenir le moins possible de façon directe dans ces interactions. Bien sûr, l'adulte veille à ce que cette coexistence reste constructive et protégée. En observant attentivement le déroulement de l'interaction, en aidant les enfants à exprimer leurs émotions, en mettant des mots justes sur les situations, les conflits...

Néanmoins, malgré la vigilance constante de l'adulte, certaines situations peuvent déboucher sur des contacts un peu « vifs » entre enfants, voire sur des comportements plus agressifs (bousculades, griffes, morsures...).

Les causes en sont très diverses : gestes maladroits, comportements d'exploration, douleurs dentaires, conflits de possession, colère, opposition, frustration, insécurité, besoin d'attention...

Les neurosciences nous ont appris aujourd'hui que le cerveau émotionnel des humains n'arrive à maturité que vers trente ans.

Nous pouvons, dès lors, mieux comprendre que les nombreuses expériences émotionnelles vécues en collectivité provoquent chez le tout-petit des décharges de tension pouvant se traduire par des comportements agressifs.

Sachez que ces difficultés sont toujours prises en compte et gérées en équipe, si nécessaire en collaboration avec les parents.

Néanmoins, nous ne souhaitons pas dévoiler l'identité de l'enfant. Par respect pour lui et pour le préserver de l'image que pourraient lui renvoyer les autres enfants et parents.

Retenons ceci :

« Un enfant qui mord, ça fait mal. Ça fait mal à celui qui vient d'être mordu, ça fait mal aux parents quand ils retrouvent leur enfant blessé le soir, ça fait mal aux professionnels responsables de la sécurité des enfants, ça fait mal souvent aussi aux parents de l'enfant mordeur, et puis même si c'est paradoxal, ça fait souvent mal à celui qui vient de mordre ».

L'intégration de limites est également un élément-clé de la socialisation.

Les règles et interdits de la crèche sont peut-être différents de ceux de la maison.

Ne nous efforçons pas à les harmoniser.

L'enfant est capable de faire la part des choses et de s'y adapter.

Néanmoins, cohérence et continuité au sein d'un même milieu de vie lui sont indispensables.

C'est pourquoi, au sein de la crèche, nous posons tous les mêmes limites.

Cela même en votre présence, moment parfois délicat où l'enfant a tendance à « tester » davantage les adultes présents.

Le doudou

Le doudou est ce que l'on nomme un objet transitionnel (D.Winnicott).

C'est-à-dire un objet souvent unique, choisi par l'enfant et qui va l'aider à surmonter la distance avec ses parents ou des situations qu'il ressent comme difficiles.

Il est, en effet, un concentré d'odeurs, de sensations tactiles, d'émotions visuelles et de perceptions en bouche qui lui sont familières. Il contient un peu de maman et de papa. Il renferme un peu de leur pouvoir réconfortant.

A ce titre la crèche se doit de lui ouvrir ses portes.

Mais à quel dosage, nous direz-vous ?

Une fois encore, nous choisissons de faire confiance à l'enfant. Lui sait à quel moment et en quelles circonstances il a besoin de son doudou. Il lui est donc accessible en permanence dans des pochettes murales individuelles.

La puéricultrice a pour tâche d'aider l'enfant à s'en passer petit à petit. Comment ?

De manière directe, elle range, par exemple, dans sa pochette le doudou délaissé par l'enfant.

De manière indirecte, elle instaure, par exemple, des rituels ayant pour effet de rassurer l'enfant et de rendre prévisible le déroulement de sa journée.

Le langage jouera également un rôle majeur dans cette étape en permettant à l'enfant d'exprimer ses émotions et ses besoins, et à l'adulte d'y répondre plus adéquatement.

Précisons que le « précieux doudou » n'est précieux que parce qu'il existe. Certains enfants n'en ont pas besoin ou s'inventent d'autres moyens de se sécuriser.

D'autres vont développer ce besoin plus tard, à un moment où ils auront besoin de se réassurer (entrée en crèche, changement de lit, arrivée d'un bébé dans la famille...).

Et la tétine ?

Pour certains enfants le besoin de succion reste très important. Téter leur procure plaisir, détente et apaisement.

Néanmoins, à l'âge d'accéder au langage, cette même tétine constitue un obstacle certain. En outre, elle peut favoriser un mauvais positionnement de la langue, une déformation des dents, du palais et de la mâchoire.

C'est pourquoi, nous souhaitons attirer votre attention sur quelques points de prévention d'application dans notre crèche :

- *Nous recommandons vivement les tétines les plus petites (on n'augmente pas la taille avec l'âge), les plus souples, et les plus plates possibles*
- *Nous dissocions systématiquement la tétine et le doudou.*
- *Nous recommandons vivement les attaches-tétines les plus légères possibles, comme celles en tissus.*
- *Nous interdisons les attaches-tétines qui ne répondent pas aux normes européennes (attaches-tétines artisanales)*



Nous dissocions progressivement la tétine du doudou et la réservons pour les moments de repos ou pour les chagrins.

L'alimentation

Manger sainement est indispensable au processus de croissance des plus petits.

Depuis 2020, les crèches Crac'en Lune et Pré en Bulle ont signé la "**charte**" du Green Deal.

⇒ Mais c'est quoi ce truc?

Pour encourager les cantines à mettre en place une politique d'alimentation durable, la Wallonie a lancé le Green Deal Cantines Durables, un accord volontaire entre plusieurs parties prenantes offrant aux signataires (autorités politiques, facilitateurs et cantines) un cadre de mobilisation collective au sein duquel tous s'engagent à mener des actions pour une offre alimentaire plus durable dans les collectivités.

Au sein de Crac' en Lune, nous nous sommes fixés les objectifs suivants (liste non exhaustive):

- Diminuer le gaspillage alimentaire;
- Réduire nos déchets plastiques: tous les enfants mangent désormais dans de la vaisselle en porcelaine et boivent dans des gobelets en verre. De plus, les enfants dans les groupes des "grands" boivent de l'eau de distribution filtrée;
- Proposer des goûters "maison" comme la crème vanille et la semoule de riz;
- Proposer des goûters "bio": compote pommes/poires et yaourts;
- Réduire l'indice glycémique de certains produits comme la confiture;
- Faire découvrir aux enfants de nouvelles céréales à la place des féculents comme l'orge perlé, le boulgour et proposer davantage de poisson et menus végétariens
- Privilégier des produits fairtrade: cacao et lait;
- -....

La sécurité alimentaire, l'équilibre diététique des menus et la qualité des matières premières sont pour nous des priorités.

Pour satisfaire à ces exigences et réjouir le palais de nos petits gourmets, nous faisons appel aux services d'un traiteur pour collectivité : « La Cuisine des Champs ». Ce dernier utilise des produits locaux, en circuit court. Les recettes y sont élaborées sous le contrôle d'une diététicienne spécialisée dans l'alimentation de la « petite enfance ». Le sel ajouté, le sucre, les colorants, les conservateurs et autres additifs y sont proscrits (www.lacuisinedeschamps.com).

Les repas sont livrés à la crèche en circuit froid. Les aliments sont réchauffés et portionnés dans notre cuisine. Ils sont ensuite acheminés vers les espaces de vie.

Bien entendu, les régimes justifiés par une prescription médicale sont scrupuleusement suivis.

Concernant les autres demandes de régime particulier, nous essayons de les rencontrer dans les limites qu'impose la vie en collectivité et dans le respect de notre projet d'accueil.

A l'exception du lait maternel et des aliments de régime médicalement prescrits, les aliments ne provenant pas du circuit alimentaire de la crèche ne peuvent être donnés à l'enfant. Cette mesure nous est imposée par les exigences de l'AFSCA* en matière de conditionnement, conservation et traçabilité.

Vous pouvez consulter le menu de la semaine à l'entrée de la crèche.

L'élaboration des menus par le service diététique et notre réflexion autour des moments de repas sont basées sur les recommandations des consultants en diététique de l'ONE.

Nous ne pouvons les détailler dans ce livret, mais nous vous invitons à les consulter dans la brochure «Chouette, on passe à table», téléchargeable sur le site www.one.be.

De la naissance à 18 mois

Chez les plus petits, nous privilégions l'alimentation à la demande. Le respect du rythme propre de l'enfant, s'il est né à terme et en bonne santé, permet une prise alimentaire en quantité et en fréquence conforme à ses besoins.

Petit à petit un rythme plus régulier va naturellement s'installer. Ce rythme reste individuel et est respecté pour chaque enfant.

Dans ce sens, et sauf prescription médicale, nous ne rencontrons pas les demandes qui imposent des horaires et/ou des quantités dans la prise des repas.

En tant que professionnels, nous soutenons votre projet d'allaitement. Faites-nous part de vos attentes, nous tâcherons d'y répondre dans le respect du projet d'accueil et la mesure de nos possibilités.

Le lait maternel peut-être apporté frais pour une consommation dans la journée ou surgelé.

Pour éviter le gaspillage, nous vous demandons de conditionner le lait maternel en petites quantités. Car, une fois décongelé ou réchauffé, le lait non consommé doit être jeté.

Notre congélateur ne nous permettant pas de stocker de grandes quantités de lait ni de le conserver longtemps, nous vous demandons d'apporter la quantité de lait nécessaire pour deux ou trois jours maximum.

Vers 4-6 mois, de nouveaux aliments (fruits ou légumes) sont progressivement introduits. Comme dans tous les domaines et toujours dans le respect des rôles et du lien, nous vous laissons initier les changements à la maison pour les poursuivre à la crèche.

Enfin, toujours progressivement et en concertation avec vous, nous adaptons la texture des aliments à la dentition, la mastication et la déglutition de l'enfant (mixé - écrasé).

Au cours de la journée, nous proposons régulièrement au bébé de petites quantités d'eau nature au gobelet, le biberon étant réservé pour le lait.

Le moment du repas nous offre une belle occasion d'entrer en relation individuelle avec chaque enfant. Une atmosphère calme et chaleureuse ainsi qu'une installation confortable et sécurisante (préférentiellement dans les bras) sont essentielles au bon déroulement de ce repas.

Dans le même esprit, le premier biberon du matin constitue pour l'enfant un moment privilégié d'échange et de contact avec ses parents, avant d'être séparés pour la journée. Pour cette raison, et pour des raisons organisationnelles, nous demandons que ce premier biberon soit donné par les parents à la maison.

Par la suite, le déroulement des repas évolue progressivement, au rythme du développement de votre enfant.

Quand l'enfant est capable de s'asseoir sur une petite chaise, il sera installé seul à une petite table avec la puéricultrice.

Dès qu'il en manifeste le désir, une petite cuillère lui sera proposée. Nous ne permettons pas à l'enfant de manger avec ses mains, mais le contact des aliments avec les doigts fait partie du plaisir de la découverte...

Après 18 mois

- Offrir chaque jour 4 repas ;
- Présenter des féculents à chaque repas ;
- Donner des fruits et des légumes au moins 3x/jour ;
- Donner du lait de croissance, du lait entier ou un autre produit laitier 2-3x/jour ;
- Préparer du poisson 2x/semaine ;
- Varier les matières grasses ;
- Donner le goût de l'eau nature ;
- Faire du repas un moment de détente et de plaisir ;
- Respecter l'autonomie et l'appétit de l'enfant ;
- Eduquer le goût et faire apprécier une alimentation variée.

Pour les plus grands aussi le repas est un moment privilégié. Nous sommes attentifs à créer une ambiance chaleureuse et conviviale (petites tablées, interactions individuelles et collectives...), et surtout à adopter une attitude positive autour du repas et des aliments servis. Ceux-ci seront proposés à l'enfant mais jamais imposés.

Le moment du repas est également l'occasion de nouveaux apprentissages visant l'autonomie.

« Lune » et « Etoiles filantes », les repas s'organisent comme suit :

Le petit déjeuner

Bien sûr, rien ne remplace un petit déjeuner complet pris en famille.

Toutefois, nous sommes bien conscients que, faute de temps ou d'appétit, ce premier repas se limite parfois à un biberon de lait. Voilà pourquoi, nous proposons un complément de petit déjeuner composé de tartines et de lait de croissance.

Pour permettre le début des activités à 9h, ce complément de repas est servi jusque 8h30 maximum.

Le dîner chez les plus grands

Le dîner est servi à 11h30. Il est composé de :

- Viande – volaille – poisson – œufs ;
- Légumes (occasionnellement fruits cuits) ;
- Féculent
- Fruits

Nous accordons une attention particulière à la présentation dans l'assiette (aliments séparés, couleurs...), ce qui permet à l'enfant de différencier les goûts.



Le goûter

Contrairement aux idées reçues, le goûter n'est pas une simple collation, mais un repas à part entière.

Il est servi vers 15h et est composé de :

- 1 féculent (la tartine étant le meilleur choix) ;
- 1 fruit ou 1 légume (soupe) ;
- 1 produit laitier 2x/semaine.

Tout au long de la journée, nous proposons aux enfants de **l'eau nature**, seule boisson indispensable et désaltérante.

Le Ligace et autres sirops ne sont, eux, jamais proposés à la crèche. En effet, ils favorisent l'attrait pour les aliments sucrés. Les effets néfastes du sucre dans la prévention de l'obésité et des caries dentaires n'étant plus à démontrer.

Le sommeil

« Un enfant qui dort est un enfant qui grandit et se construit ».

Chaque section dispose d'une salle de repos dont l'équipement est adapté à l'âge des enfants, à savoir un lit à barreaux pour les bébés jusqu'aux environs de 18 mois et un lit « hamac » pour les plus grands.



Nous veillons à ce que votre enfant dorme toujours dans le même petit lit afin de lui apporter un maximum de repères.

Toutefois, s'il ne fréquente la crèche que 2 ou 3 jours par semaine, il se peut que votre petit partage son lit avec un autre enfant.

Durant les premières semaines d'accueil, nous proposons à votre enfant de dormir au sein même de la pièce de vie, dans un lit...

D'une part, cela correspond souvent mieux aux habitudes de sommeil de jour des tout-petits, et a également pour effet de les rassurer (présence, bruits familiers...).

D'autre part, cela permet aux puéricultrices de veiller plus étroitement au sommeil des plus petits.

Chez les plus petits, les principes d'individualité et de respect du rythme cités plus haut guident la gestion des temps de repos et l'accompagnement lors de la mise au lit (rituels, musique...).

Dès lors, vous comprendrez que **nous ne réveillons pas un enfant, ni ne lui imposons un horaire de sieste à la demande des parents.**

L'enfant peut présenter un rythme de sommeil très différent à la crèche et à la maison. Alors, faisons-lui confiance...Un enfant qui a bien dormi à la crèche ne va pas pour autant mal dormir à la maison et inversement.

Etant donné les rythmes de sommeil différents d'un bébé à l'autre, nous ne pouvons pas garantir la présence constante d'un adulte dans le dortoir.

Néanmoins, nous surveillons de très près à leur sommeil.

Chez les plus grands, la mise au lit sera progressivement collective, avec toujours la possibilité pour l'enfant de se reposer à d'autres moments de la journée.

Durant la sieste du début d'après-midi, une puéricultrice présente dans le dortoir apaise les enfants et leur permet de s'endormir sereinement.

L'acquisition de la propreté (maîtrise sphinctérienne)

« Aller sur le petit pot, ça ne s'apprend pas !

Tout comme la marche et le langage, l'enfant est l'acteur principal de cette nouvelle aventure ».

Il n'y a pas d'âge précis pour être propre. **L'acquisition** de la propreté commence généralement aux alentours de 2 ans.

Cette nouvelle expérience corporelle nécessite, en effet, une maturation neurophysiologique et psychologique suffisante.

Elle constitue également un enjeu important sur le plan émotionnel que l'on se doit de prendre attentivement en compte.

Dans ce sens, nous ne précédon pas l'enfant. Nous sommes attentifs aux signes d'intérêt qu'il manifeste :

- Votre enfant montre que son linge est mouillé ;
- Il ne veut plus de linge ;
- Son linge reste sec plus longtemps ;
- Il se montre curieux quand vous allez aux toilettes ;
- Il commence à exprimer ses besoins et ses envies ;
- Il essaie de se déshabiller et de s'habiller seul.

Nous soutenons alors son initiative, sans insistance, en évoquant plus volontiers son bien-être ou le fait qu'il grandit plutôt que celui de faire plaisir à l'adulte.

Avec vous, nous nous concertons, échangeons nos observations et impressions, et réfléchissons sur les étapes harmonieuses de cette nouvelle acquisition.

Toute tentative d'apprentissage dirigé et systématique par l'adulte ainsi que la fixation d'échéance (ex : entrée à l'école) risqueraient de mettre à mal ou de bloquer le processus de façon immédiate ou à distance (retour en arrière, constipation...). C'est pourquoi, nous les proscrivons !

Pour quelques trucs et astuces concernant cette acquisition importante, nous vous recommandons la lecture de la brochure ONE « Du linge au petit pot ». Différentes brochures sont à disposition dans le hall d'accueil.

Le maintien de la santé en collectivité **L'état de santé de l'enfant et le statut vaccinal à l'admission**

« Lorsqu'un enfant est confié à un milieu d'accueil, les parents fournissent au médecin de la structure un certificat médical spécifiant l'état de santé de l'enfant et, le cas échéant, les implications éventuelles sur les aspects collectifs de la santé. Le certificat médical précise également les vaccinations déjà réalisées ».

Selon la législation, les enfants fréquentant un milieu d'accueil doivent obligatoirement être vaccinés contre :

- Poliomyélite ;
- Diphtérie ;
- Coqueluche ;
- Méningite à haemophilus influenza b ;
- Rougeole ;
- Rubéole ;
- Oreillons.

Le non-respect de cette obligation, non justifié médicalement ou un retard important dans le calendrier vaccinal peut engendrer l'exclusion de l'enfant du milieu d'accueil.

Les vaccins contre les maladies suivantes sont, eux, fortement recommandés :

- Méningocoque ACWY;
- Pneumocoque ;
- Hépatite B ;
- Rotavirus.

L'enfant malade

Malgré toutes les précautions prises en termes d'hygiène et notre intransigeance quant à l'éviction des enfants contagieux, nous sommes régulièrement confrontés à des contaminations collectives.

Ni vous, ni nous ne souhaitons vivre ce type de situations à répétition (épidémies, risque de réinfection, de surinfection...).

C'est pourquoi, nous vous demandons de garder votre enfant à la maison lorsqu'il présente des signes de maladie contagieuse (diarrhées, vomissements, éruption cutanée...), mais aussi

de nous avertir si vous avez le moindre doute sur son état de santé. Votre enfant aura alors besoin d'une attention renforcée.

De notre côté, nous nous engageons à vous informer, si nécessaire en cours de journée, de tout signe évident de maladie, de mal-être ou d'inconfort de votre enfant.

Dans tous les cas, la règle concernant l'accueil des enfants malades est la suivante :

Nous ne pouvons accueillir un enfant malade à la crèche que si ces trois conditions sont réunies :

- **L'état général de votre enfant est préservé, c'est-à-dire, qu'il est en mesure de partager positivement les moments de vie de la collectivité.**
- **La maladie dont il est affecté ne fait pas partie du tableau d'éviction de l'ONE (cfr. Règlement d'ordre intérieur).**
- **Un médecin a attesté du fait que son état est compatible avec un accueil en collectivité (certificat médical requis).**

Nous sommes bien évidemment conscients des difficultés de garde que vous pourriez rencontrer, mais sans cette indispensable collaboration, nous ne pouvons respecter nos engagements, à savoir le bien-être et la sécurité de votre enfant, ainsi que le maintien de la santé de notre collectivité.

Nous gardons à votre disposition les coordonnées de différents services de gardes d'enfants malades.

Sachez que la plupart des mutuelles proposent également ce type de service.

Rappel important : aucun traitement, aussi banal soit-il, ne peut être administré à la crèche sans prescription médicale écrite.

Pour cette raison, nous vous invitons à utiliser le certificat médical type de la crèche, qui spécifie les médicaments à administrer à l'enfant lorsque celui-ci réintègre le milieu d'accueil après une maladie.

Les fêtes à la crèche

Au cours de l'année, différents moments festifs sont organisés à la crèche. Vous êtes convié(e)s à partager certaines de ces fêtes. Par exemple, pour fêter le Carnaval, les enfants peuvent venir déguiser à la crèche chaque jour de la semaine du Mardi Gras. Vous pouvez choisir le jour et la fréquence de la tenue déguisée. Les enfants peuvent soit apporter un déguisement de la maison, soit en emprunter un dans la manne commune disposée à l'entrée du bâtiment.

Quelques fêtes en particulier nécessitent une explication complémentaire:

La fête des Mères et des Pères : les modèles familiaux étant très diversifiés au sein de notre crèche, nous souhaitons être en adéquation avec chacun d'entre eux.

Une activité "bricolage" peut être perçue différemment par chaque enfant en fonction de son âge, son intérêt, Nous souhaitons faire de cette activité un moment privilégié de plaisir, de partage et de découverte au rythme de chacun. Dès lors, nous proposons que ces activités manuelles se fassent en dehors d'un cadre "dirigé" nécessitant un résultat final précis. Enfin, dû à la grande flexibilité horaire de chaque enfant accueilli dans notre crèche,

nous avons à cœur de ne pas pénaliser les enfants absents durant la période de confection du cadeau.

Pour ces différentes raisons, votre enfant ne réalisera plus un bricolage pour ces fêtes.

L'anniversaire: ce jour-là, l'enfant est mis à l'honneur au sein de sa section; par exemple au travers d'une chanson qui lui est dédiée. Si vous le souhaitez, votre enfant peut fêter son *deuxième* anniversaire en apportant un goûter tel un cake, une salade de fruits, ...

Le départ à l'école: c'est un moment très important dans votre vie et celle de votre enfant. Ce moment clé est pensé avec lui et ses pairs les semaines précédant son départ comme expliqué dans le point suivant. Cet événement est également une nouvelle occasion de souligner sa singularité et de le mettre à l'honneur. Tout comme pour son anniversaire, vous avez la possibilité d'apporter un goûter.

En route pour l'école

A l'approche de ses deux ans et demi, l'équipe éducative ainsi que l'équipe d'encadrement sont à votre disposition pour croiser nos regards sur les aptitudes de votre enfant afin d'envisager son départ à l'école.

En effet, aborder cette collectivité plus vaste et parfois moins « protégée » que la crèche, requiert une certaine autonomie dans plusieurs domaines.

La brochure « Dis c'est quand que je vais à l'école ? » conçue par l'ONE offrant des pistes de réflexion est également à votre disposition.

La fin du séjour

Nous aimons considérer la fin du séjour comme un aboutissement et non une rupture.

Néanmoins le départ de votre enfant n'est pas sans résonance affective. Des liens d'attachement importants ont été tissés entre votre enfant, les autres enfants, vous et nous.

Nous veillons donc à bien préparer l'enfant et le groupe à cet au revoir et à le marquer par un petit moment convivial dont nous vous laissons en priorité l'initiative (un gâteau, une photo de groupe...).

Parce que chaque enfant qui nous est confié est une découverte et que chaque groupe accueilli est l'occasion d'une nouvelle réflexion, nous laissons ce projet ouvert.

Nous espérons qu'il corresponde à vos attentes, dans la complémentarité de votre rôle et du nôtre.

Nous vous invitons à y revenir régulièrement et à l'enrichir de votre partage.

C'est dans cette communication mutuellement respectueuse et constructive que s'établiront tout naturellement les liens de confiance.

L'équipe de la crèche Crac' en Lune